

Nantes, le 20 janvier 2023,

Renouvellement du réseau d'eaux usées secteur Prairie-au-Duc : point sur les travaux et les dispositifs en place



Le quartier de l'Île de Nantes est en pleine mutation : construction de nouveaux logements sur Prairie-au-Duc et de nouveaux équipements (écoles, crèches, CHU...), développement du quartier République et élargissement du pont Anne-de-Bretagne, aménagement des futures lignes de tramways et de busway, création des Jardins de l'Estuaire... Pour développer tous ces projets, Nantes Métropole et la Samoa, aménageur de l'Île de Nantes, engagent une période de chantiers sur le secteur Prairie-au-Duc. En effet, un diagnostic des ouvrages de cet axe qui dessert de nombreux équipements publics, logements et

bureaux, a fait le constat d'un réseau d'eaux usées et pluviales en mauvais état, qu'il est donc nécessaire de rénover. D'une durée de 9 mois et réalisés en plusieurs phases, les travaux vont perturber la circulation et le quotidien des habitantes, habitants et usagers du quartier. C'est pour cela que Nantes Métropole met en place plusieurs dispositifs visant à réduire au maximum les nuisances. Toute l'actualité des travaux est disponible sur les réseaux sociaux « Nantes Métropole travaux en cours » : [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

En quoi consistent ces travaux

Engagés pour 9 mois depuis janvier 2023, les travaux se déroulent d'ouest en est depuis le sud de l'esplanade des riveurs jusqu'au croisement entre le boulevard Victor Hugo et la rue Nizan en passant par le boulevard Prairie-au-Duc et la place de la République. Ils sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la SAMOA, pour un montant de 3,8M€ HT.

Ces travaux sont nécessaires pour :

- réhabiliter le réseau existant, celui-ci n'étant plus suffisant, il doit être redimensionné et remplacé par un réseau « séparatif », c'est à dire un réseau qui permet de séparer les eaux usées des eaux pluviales afin de mieux respecter l'environnement ;
- assurer un service public performant de traitement des eaux usagées, qui soit aussi plus écologique ;
- anticiper les transformations et arrivées de nouveaux habitants au sein du quartier de l'Île de Nantes, avec une mise en service du nouveau réseau avant la livraison des premières opérations immobilières, prévues pour septembre 2023.



5 phases de travaux entre janvier et fin août 2023

Afin de faciliter la cohabitation avec le chantier, et compte tenu de la longueur de l'axe, l'intervention s'effectuera par séquences. Tout le boulevard de la Prairie-au-Duc ne sera donc pas impacté en même temps pendant les 9 mois. De même et pendant toute la durée des travaux, les commerçants et restaurateurs du boulevard et de ses alentours restent ouverts.

Des mesures pour soutenir les commerçants du secteur

Les commerces situés sur la partie ouest de Prairie-au-Duc seront accessibles via le boulevard des Antilles. Un suivi particulier des commerçants sera mis en place via le service économique du pôle de proximité. À noter que les commerces ayant ouvert avant la date de connaissance des travaux (26 septembre 2022) et dont les locaux seront difficilement accessibles pendant la durée des travaux pourront faire une demande d'indemnisation auprès de la Commission de Règlement Amiable (CRA) que Nantes Métropole, en tant que maître d'ouvrage, a décidé de créer spécifiquement pour cette opération, par délibération du Conseil métropolitain le 16 décembre 2022.

➔ **Pour plus d'informations et pour consulter les plans des différentes phases de chantiers, retrouvez ci-joint le carnet travaux.**

Faciliter le quotidien des usagers pendant les travaux

Ce chantier de 9 mois va avoir un impact sur la vie quotidienne des habitantes et habitants. Des outils spécifiques circulation (infos numériques, plan de circulation...) sont donc mis en place pour faciliter le quotidien des personnes impactées dans leurs déplacements lors de ce chantier :

- **l'accessibilité piéton** sera assurée pendant la durée du chantier, des traversées de la zone chantier seront aménagées. Les **pistes cyclables** du boulevard de la Prairie-au-Duc et du boulevard Victor Hugo seront neutralisées. En compensation, un itinéraire provisoire sera aménagé sur le boulevard de l'Estuaire ;
- l'accès pour les **véhicules de secours** sera maintenu tout au long du chantier ;
- concernant la **collecte des déchets** et suivant les phases, les points de collecte seront déportés aux extrémités du chantier ;
- pour les **livraisons et accès professionnels**, Nantes Métropole et la Samoa s'engagent à trouver des solutions adaptées à chacun pour faciliter la continuité d'activité ;
- les **stationnements sur l'espace public** concernés par les travaux seront interdits. Des stationnements publics alternatifs existent comme le parking Les Machines qui propose plus de 600 places et le parking Les Nefs avec 500 places ;
- il ne sera pas possible de garantir un accès aux **parkings privés** notamment pour les particuliers situés au nord du boulevard, sur la partie centrale entre le boulevard Léon Bureau et Place République). Afin de se stationner gratuitement dans le quartier, des **macarons** seront distribués aux habitantes et habitants concernés. Ces macarons pourront aussi leur permettre un **stationnement avec tarif préférentiel** dans les parkings Les Nefs et Les Machines (sur présentation d'un justificatif à retirer auprès du syndic) ;
- le **parking des Nefs** sera néanmoins fermé durant la première quinzaine du mois de mars pour les besoins du chantier.

Transports en commun : la ligne 5 sera coupée à l'arrêt « République »

Les travaux vont aussi impacter la circulation de la ligne 5 du busway. Celle-ci sera coupée du 23 janvier au 31 août à l'arrêt « République » où la correspondance sera assurée avec un bus-relais via le quai Wilson pour aller vers « Hangar à Bananes ». Dans l'autre sens, le bus-relais empruntera un nouvel itinéraire pour desservir directement le Hangar à Bananes à République. À noter que le passage des bus-relais aura lieu toutes les 10 minutes entre 7h et 21h et entre 15 et 30 minutes après 21h (sauf jour blanc). Plus d'informations à retrouver sur [tan.fr](https://www.tan.fr).

Du 23 janvier au 14 mai 2023



Itinéraire du Busway 5 République <> Gare Sud :

Arrêts desservis :

- République reporté à l'arrêt provisoire placé à l'angle du bd de l'Estuaire et de la rue Julien Grolleau.
- Tous les autres arrêts de la ligne sont desservis normalement

Itinéraire du Bus Relais République <> Hangar à Bananes :

République vers Hangar à Bananes :

Arrêts desservis :

- République reporté à l'arrêt provisoire placé rue Julien Grolleau.
- Hangar à Bananes

Arrêts non desservis :

- Gare de l'Etat, Prairie au Duc et Quai des Antilles

Hangar à Bananes vers République :

Arrêts desservis :

- Hangar à Bananes
- Prairie au Duc reporté à l'arrêt provisoire placé bd de l'Estuaire.
- Gare de l'Etat reporté à l'arrêt provisoire placé bd de l'Estuaire.
- République reporté à l'arrêt provisoire placé rue Julien Grolleau.

Arrêt non desservi :

- Quai des Antilles

Du 15 mai au 31 août 2023



Itinéraire du Busway 5 République <> Gare Sud :

Arrêts desservis :

- République reporté à l'arrêt provisoire placé à l'angle du bd de l'Estuaire et de la rue Julien Grolleau.
- Tous les autres arrêts de la ligne sont desservis normalement

Itinéraire du Bus Relais République <> Hangar à Bananes :

République vers Hangar à Bananes :

Arrêts desservis :

- République reporté à l'arrêt provisoire placé rue Julien Grolleau.
- Hangar à Bananes

Arrêts non desservis :

- Gare de l'Etat, Prairie au Duc et Quai des Antilles

Hangar à Bananes vers République :

Arrêts desservis :

- Hangar à Bananes
- Quai des Antilles
- Prairie au Duc
- Gare de l'Etat reporté à l'arrêt provisoire placé bd de l'Estuaire.
- République reporté à l'arrêt provisoire placé rue Julien Grolleau.